

**Appel à candidatures 2020****Résidences Secondaires – Parc Saint Léger – Centre d'art contemporain**

Implanté dans une ancienne station thermale, au cœur d'un parc de verdure à deux heures de Paris, le Parc Saint Léger propose depuis 2007 le programme *Résidences Secondaires*, en accueillant chaque année quatre artistes pendant une durée de trois mois consécutifs, de mars à mai et de septembre à novembre.

Les *Résidences Secondaires* sont conçues avant tout comme des résidences de recherche, le Parc Saint Léger souhaitant soutenir cette étape essentielle dans tout parcours artistique. En plus d'un soutien humain et intellectuel, le centre d'art met également à disposition des artistes, des moyens techniques et financiers.

Afin de faire mieux connaître cette activité essentielle du centre d'art sur le territoire du département, les résidents devront proposer une forme de restitution avec des partenaires associés.

• Conditions d'accueil

- Mise à disposition d'un appartement privatif et d'un atelier (à partager) sur le site
- Bourse de résidence de 1000€ TTC par mois comprenant défraiements et production. Les collectifs peuvent candidater, le montant global de la bourse restera cependant inchangé
- Permis de conduire fortement conseillé

• Périodes de résidence

Les *Résidences Secondaires* se déroulent :

- de mars à mai 2020
- et
- de septembre à novembre 2020

Merci de préciser vos préférences dans l'envoi de votre candidature.

• Dossier de candidature

Les candidats devront fournir un dossier PDF (20 pages maximum), comportant :

- des visuels d'œuvres et/ou d'expositions ainsi que les liens pour les travaux vidéos
- un texte synthétique (1 page maximum) présentant la démarche artistique
- un CV
- un texte précisant un projet de recherche et/ou un projet en relation avec le territoire

• Date limite d'envoi de dossier : 31/07/2019 INCLUS

Aucun dossier reçu ultérieurement ne sera examiné.

SEULS LES CANDIDATS RETENUS SERONT CONTACTÉS AU PLUS TARD LE 30/09/2019.

• Informations pratiques

- Les dossiers doivent être envoyés par email à : residence@parcsaintleger.fr

Pour tout renseignement complémentaire contacter :

Chantal Scotton au 03 86 90 96 60

contact@parcsaintleger.fr
tél. +33 (0)3 86 90 96 60
fax +33 (0)3 86 90 96 61

avenue Conti
F-58320 Pougues-les-Eaux
www.parsaintleger.fr